

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Code de diffusion CNW 01

Des investissements de 29 millions de dollars

LE MINISTRE YVES BOLDOC REND PUBLIC UN PLAN D'ACTION SUR LA CHIRURGIE BARIATRIQUE AU QUÉBEC

Montréal, le 15 mai 2009 – Le ministre de la Santé et des Services sociaux, le docteur Yves Bolduc, en présence du député de Marquette, monsieur François Ouimet, a annoncé un investissement de 29 millions de dollars sur trois ans pour augmenter le volume d'intervention en chirurgie bariatrique, ce qui réduira de façon importante l'attente pour le traitement de l'obésité morbide. Cette nouvelle a été annoncée à l'Hôpital de Lachine, appelé à devenir un partenaire de premier plan dans cette branche de la chirurgie.

L'obésité morbide se situe à l'extrémité supérieure des excès de poids, et elle est associée à des risques plus grands de diabète, de maladies cardiovasculaires et respiratoires, de cancer, et de différentes autres maladies chroniques. Comme l'a mis en lumière l'Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé, la chirurgie bariatrique est le traitement le plus efficace en cas d'obésité morbide.

« L'an dernier, 840 chirurgies bariatriques ont été réalisées au Québec, ce qui est nettement insuffisant pour répondre à la demande. Il en résulte une attente beaucoup trop longue pour les patients, ce qui a des conséquences directes sur leur état de santé et leur qualité de vie. À cet effet, le plan d'action rendu public aujourd'hui permettra d'améliorer considérablement l'accès à la chirurgie bariatrique puisque nous serons en mesure d'en effectuer 1 500 dès cette année, puis 2 250 l'an prochain et 3 000 dans deux ans », indiqué le docteur Bolduc.

Au-delà de l'augmentation prévue du nombre de chirurgies, le plan d'action prévoit aussi une meilleure organisation des services, notamment grâce à la définition de corridors de service pour les patients, et grâce à la désignation de deux centres d'excellence en chirurgie bariatrique, l'un à l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec et l'autre au Centre universitaire de santé McGill, auquel est maintenant rattaché l'Hôpital de Lachine.

« Je confirme qu'à l'intérieur de la somme substantielle annoncée aujourd'hui, le gouvernement réalisera notamment un investissement de 3 millions de dollars pour l'installation d'un appareil de résonance magnétique qui pourra servir aux traitements des patients souffrants d'obésité morbide, ici à l'Hôpital de Lachine. Avec la création du centre d'excellence en chirurgie bariatrique, nous confirmons non seulement le rôle important de l'institution au sein de la région, mais démontrons également que la relance de l'hôpital est très solide et réelle », a déclaré le député François Ouimet.

De l'investissement total de 29 millions de dollars annoncé aujourd'hui, 6,7 millions de dollars seront consacrés aux immobilisations nécessaires à l'ouverture des centres d'excellence afin de s'assurer qu'ils puissent disposer d'infrastructures et d'équipements adéquats, tandis que 22,3 millions de dollars seront utilisés pour le paiement de la bande gastrique et le financement de l'augmentation de la capacité des établissements à procéder à ce type de chirurgie spécialisée.

« Notre gouvernement s'est résolument engagé dans l'amélioration de la qualité, de l'accessibilité et de la continuité des soins pour toute la population du Québec et avec le dépôt de ce plan d'action sur la chirurgie bariatrique, qui aura des impacts majeurs sur la vie de milliers de personnes atteintes d'obésité morbide, nous en témoignons de nouveau », a conclu le ministre Bolduc.

On peut consulter le plan d'action sur l'organisation de la chirurgie bariatrique au Québec à l'adresse suivante : www.msss.gouv.qc.ca.

-30-

Source : Direction des communications

Renseignements : Marie-Ève Bédard
Attachée de presse du ministre
de la Santé et des Services sociaux
418 266-7171

Fabrice Fortin
Attaché politique
Bureau du député François Ouimet
514 634-9720